

RAPPORT ANNUEL 2010



IRCEM
GROUPE

LA PROTECTION DES EMPLOIS DE LA FAMILLE



Le Groupe IRCEM Mécène de l'Exposition des 1001 bols



La couverture de ce présent rapport d'activité est illustrée par une série de bols créés par l'artiste Hilma FERNANDEZ-ROMERO. Cette série met en scène le thème de l'éclosion et appartient à une exposition itinérante de dimension internationale initiée par la fondation suisse « Dialogue Céramique ». A l'issue de sa tournée, l'exposition les « 1001 bols » va rejoindre le fonds permanent du musée « la Piscine André Diligent » à Roubaix. Le mécénat du Groupe IRCEM a rendu possible cette acquisition.



Sommaire

Mot de la Présidence p.05

Mot de la Direction Générale p.06

Stratégie du Groupe IRCEM p.07

Organisation du Groupe IRCEM p.08

- Le Conseil d'administration p.08

- Le Comité de direction p.09

- Les clients du Groupe IRCEM p.10

Les emplois de la famille en chiffres p.12

- L'emploi familial résiste p.12

- Les réductions d'impôt favorisent la lutte contre le travail non déclaré p.15

Groupe IRCEM p.16

- Mécénat et notoriété p.16

- Aller à la rencontre de ses clients p.18

- Participer à la structuration du Quatenaire p.20

- IRCEM Retraite p.22

- IRCEM Prévoyance p.24

- IRCEM Mutuelle p.26

Mot de la Présidence

Le Groupe IRCEM
prend une nouvelle dimension



France GROLIN
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Grolin'.



Monique POTELET
Vice-Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Potelet'.

Le 1^{er} janvier 2011 marque un tournant dans l'Histoire de notre Groupe de Protection sociale à destination des services à la Personne et à la Famille. Il mute pour devenir un groupe complexe.

Un groupe complexe se caractérise par une association sommitale qui met en œuvre les orientations politiques et stratégiques appliquées par ses membres. Cette mission est assurée par le Groupe IRCEM.

A la même date, IRCEM Gestion est créée. Elle assure la mise en commun des moyens de gestion de nos institutions.

Cette structuration de notre Groupe va permettre de proposer de nouveaux services de qualité pour une approche globale de nos 5 millions de clients.

Mot de la Direction Générale

Dans un environnement complexe, nous nous devons de faire évoluer notre organisation pour relever les défis de demain.



Jean-Charles GROLLEMUND
Directeur Général du Groupe IRCEM.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JCG', written over a horizontal line.

Le nouveau service tel que IRCEM Plus, lancé dans un premier temps en direction de nos allocataires en 2009, a été élargi à l'ensemble de nos cotisants salariés en 2010. Ce service proposé aux salariés en activité prévoit la possibilité de l'accompagnement de leur projet professionnel grâce au dispositif du microcrédit.

En tant que groupe de protection sociale à destination des emplois de la famille et des services à la personne, nous nous devons de répondre aux besoins spécifiques déterminés par l'exercice des ces professions.

Aujourd'hui, le web est un canal incontournable de création de lien et apport d'informations. www.ircem.com s'est enrichi des garanties proposées par IRCEM Mutuelle. Ce canal de diffusion permet à nos clients de faire leur choix en bénéficiant de toutes les explications nécessaires par des avatars que nous développons. Nous menons depuis 3 ans, une politique dynamique et novatrice dans ce domaine.

L'environnement de la protection sociale se modifie et se complexifie notamment par l'arrivée de Solvency II qui s'appliquera au 1^{er} janvier 2013. Notre Groupe possède aujourd'hui des ratios économiques consolidés qui permettent de répondre aux nouvelles exigences. Pour autant, il ne faut pas oublier que cette réforme repose sur trois piliers : l'exigence quantitative de marge, l'exigence qualitative et la communication que nous préparons.

L'arrivée de la directive Solvency II explique d'ailleurs la nouvelle organisation mise en place le 1^{er} juillet 2011 : « OGEA 2.0 – Organisation d'un Groupe Entreprenant et Apprenant tourné web 2.0 ». Comme vous le voyez, le Groupe IRCEM évolue et se transforme pour répondre aux défis de demain.

Groupe IRCÉM

Le Groupe IRCÉM est le Groupe de protection sociale entreprenant et apprenant à destination de l'économie du Quaternaire. Cette raison d'être initie la stratégie déclinée au sein des institutions que compose le Groupe IRCÉM. Elle s'organise en quatre axes, chacun d'entre eux permettant la réalisation du suivant. L'accroissement des compétences permet de développer l'efficacité ; celle-ci garantit la satisfaction et la fidélité des clients. Le développement du Groupe IRCÉM est ainsi assuré.

Accroître les compétences

L'accroissement des compétences est une protection sociale. En effet, l'organisation des groupes de protection sociale évolue. Les métiers sont de plus en plus transversaux. La formation est une nécessité. En 2010, 5% de la masse salariale y a été consacrée. Des collaborateurs du Groupe IRCÉM ont ainsi suivi des formations diplômantes consacrées, par exemple, aux mathématiques actuarielles, à la communication ou encore au management des organisations. Les mobilités latérales et verticales ainsi que les embauches, sont elles aussi une illustration de la constante évolution du Groupe IRCÉM.

Développer l'efficacité

En 2010, l'activité a continué sa croissance. Ceci se remarque plus particulièrement au niveau de l'accord national de prévoyance des assistants maternels. Lors de sa création, en 2005, les partenaires sociaux de la branche ont désigné IRCÉM Prévoyance comme gestionnaire de l'accord. Les bons résultats engendrés ont permis de revoir les garanties existantes à la hausse et d'en créer de nouvelles. La communication faite aux assistants maternels sur ces avancées explique l'augmentation du nombre des indemnités.

Attirer et fidéliser les nouveaux clients

Le groupe IRCÉM a renforcé, en 2010, sa communication à destination de ses clients en activité. Au-delà de la tournée nationale du Bus IRCÉM, le Groupe IRCÉM est parti à la rencontre de ses clients en prenant part au train de l'égalité des chances et de l'emploi, et à celui d'Alzheimer. Pour la première fois au quatrième trimestre 2010, le Groupe IRCÉM était présent sur les ondes radio nationales.



Saïd E. Contrôleur de gestion -
Direction Générale Adjointe Risques
et Performance



Se développer de manière équilibrée

Le Groupe IRCÉM ne doit pas être un spectateur, il se doit d'accompagner le développement de ce secteur des services à la personne. En 2010, le Conseil d'administration de l'IRCÉM Prévoyance a décidé de créer et de proposer le service IRCÉM Plus à tous ses clients en activité. Ce service, dont la mise en œuvre est confiée à DOM PLUS, accompagne et conseille les salariés au quotidien. Par ailleurs, fin 2010, un outil de prévention des risques professionnels a été développé en collaboration avec la CNAM-TS. Ce « serious game » est jouable en ligne sur www.ircem.com. Ainsi, le Groupe IRCÉM se renforce en tant que groupe de protection sociale de référence et lieu d'identité pour les acteurs travaillant dans le secteur des services à la personne.

Groupe IRCEM

L'organisation

Tout en affirmant son indépendance, le Groupe IRCEM s'appuie sur un réseau de partenaires pour assurer ses missions.

Le Conseil d'administration du Groupe IRCEM au 1^{er} janvier 2011

| Fonction | Prénom | Nom | Organisation |
|-----------------|------------------|------------------|--------------|
| Présidence | France | GROLIN | FEPEM |
| Vice-Présidence | Monique | POTELET | FGTA-FO |
| Administrateurs | Thibaut | BRODIN | Fepem |
| | Emilie | CROS | FGTA-FO |
| | Renée | DECHENE-COTILLON | CFTC |
| | Luc | DENOYER | Fepem |
| | Claude | DRIAUX | Fepem |
| | Valérie | DUFOI | Fepem |
| | Philippe | ETIENNE | Fepem |
| | Guy | FROLICHER | Fepem |
| | Nathalie | GANDY | CFDT |
| | Jacqueline | GERVAIS | CGT |
| | Danielle | GILLOT | CFTC |
| | Françoise | JOBERT | CFE-CGC |
| | Jean-Hubert | de KERSABIEC | Fepem |
| | Dominique-Sophie | LIOT | CFE-CGC |
| | Annie | LUGEZ | Fepem |
| Danièle | MARECHAL | CFDT | |
| Patrick | SCHAEPELYNCK | Fepem | |
| Annick | SIBILLE | CGT | |

Les partenaires du Groupe IRCEM

Afin d'assurer ses missions, le Groupe IRCEM s'appuie sur un réseau de partenaires tout en affirmant son indépendance.

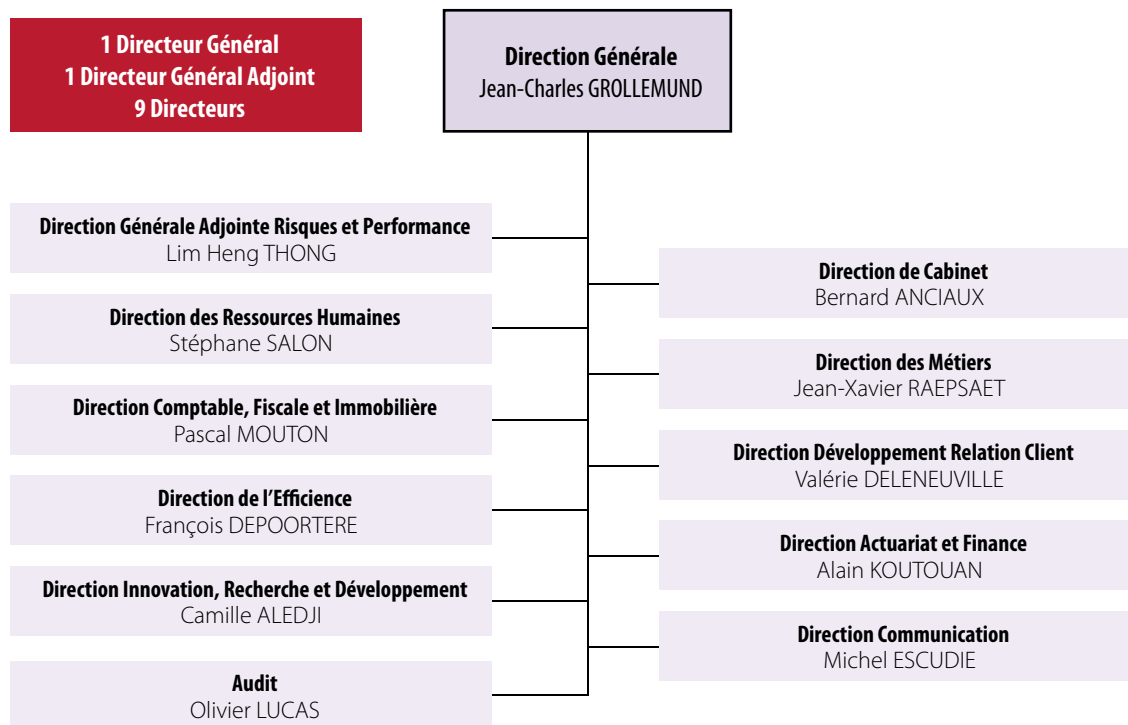
| | |
|----------------------------------|--|
| ACOSS - URSSAF | Ils assurent pour IRCEM Retraite et IRCEM Prévoyance l'appel et le recouvrement des cotisations obligatoires auprès des particuliers employeurs. |
| AGFF | IRCEM Retraite assure le recouvrement amiable et contentieux des cotisations pour l'AGFF. |
| ANSP | Agence Nationale des Services à la Personne. Le Groupe IRCEM fournit à l'ANSP les données statistiques du Particulier Employeur. |
| CNAMTS | Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés. |
| CNAV - CRAM - CNAF | Elles traitent les données sociales des déclarations et transmettent à IRCEM Retraite les informations nécessaires au report au compte retraite des salariés. |
| CNCESU – Centre Pajemploi | Centres de traitement du CESU et de la Centre Pajemploi PAJE qui prennent en charge le recouvrement des cotisations obligatoires auprès des particuliers employeurs. |
| CNP / SCOR | Réassureurs d'IRCEM Prévoyance et d'IRCEM Mutuelle. |
| Dom Plus | Gère le service IRCEM PLUS pour les allocataires et les actifs. |
| FEDERIS | Gère des fonds de placement à long terme. |
| GIPS | GIÉ informatique permettant la gestion informatique de la retraite. |
| Groupe Malakoff Médéric | IRCEM Mutuelle lui délègue la gestion des prestations de soins-santé et propose son produit Avenir Epargne Retraite. |
| IFEF | Institut Fepem des Emplois Familiaux. |
| ISRP | Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice. |
| Pro-BTP Finances | Gère le fonds IRCEM-Dynamique. |
| PsyA | Assure l'accompagnement psychologique des assistants maternels. |
| SOLAREH | Assure l'accompagnement psychologique des salariés du particulier employeur (Service Posaction). |



Depuis 1973, le Groupe IRCÉM accompagne la mutation du secteur des services à la personne et des emplois de la famille, notamment par la gestion de la retraite complémentaire et des accords de Prévoyance Obligatoire des salariés et des assistants maternels du particulier employeur.

L'Organisation d'un Groupe Entreprenant et Apprenant tourné web 2.0

L'environnement du Groupe IRCÉM évolue. L'organigramme mis en place au 1^{er} juillet 2011 permet au Groupe IRCÉM de faire face aux défis de demain tout en affirmant sa position de Groupe de protection sociale à destination de l'économie du Quatenaire.



*Maxime L.
Chargé de la sécurité informatique
Direction Générale Adjointe
Risques et Performance*

GRUPE IRCCEM

L'organisation

Dans le périmètre du Groupe IRCCEM on dénombre une association sommitale « Groupe IRCCEM » une association de moyens « IRCCEM Gestion » et 3 institutions membres : IRCCEM Retraite, IRCCEM Prévoyance et IRCCEM Mutuelle.

Groupe IRCCEM est une association sommitale qui met en oeuvre les orientations politiques et stratégiques du Groupe de protection sociale à compter du 1^{er} janvier 2011.

IRCCEM Gestion assure la mise en commun des moyens de gestion dans le cadre des décisions prises par les partenaires sociaux, au profit de l'IRCCEM Retraite, de l'IRCCEM Prévoyance et de l'IRCCEM Mutuelle. Elle est créée au 1^{er} janvier 2011.

IRCCEM Retraite, créée en 1973, gère la retraite complémentaire des salariés employés au service de particuliers et des familles (salariés du particulier employeur, salariés d'associations ou d'entreprises de services à la personne). Elle est membre de la Fédération Agirc-Arrco.

IRCCEM Prévoyance propose des garanties de prévoyance collective : Garantie maintien de salaire en cas d'arrêt de travail pour maladie ou accident dans le cadre de la convention collective des salariés du particulier employeur ou à titre facultatif. Garantie maintien de salaire en cas d'arrêt de travail pour maladie ou accident dans le cadre de la convention collective des assistants maternels du particulier employeur (depuis le 1^{er} janvier 2005) ou à titre facultatif.

IRCCEM Mutuelle propose des garanties individuelles spécialement étudiées pour les employés de la famille (actifs ou retraités) et leurs employeurs.

Caroline B. Assistante de Direction -
Direction Générale



■ Les activités qui bénéficient des dispositions du plan Borloo

Les services à la famille

- Garde d'enfants à domicile
- Garde d'enfants hors du domicile
- Accompagnement d'enfants dans leurs déplacements
- Soutien scolaire
- Cours à domicile
- Assistance informatique
- Assistance administrative

Les services de la vie quotidienne

- Ménage/repassage
- Collecte et livraison de linge repassé
- Jardinage
- Bricolage
- Surveillance et maintenance de résidence
- Préparation de repas et commissions
- Livraison de repas
- Livraison de courses
- Mise en relation

Les services aux personnes dépendantes

- Garde-malade
- Assistance aux personnes âgées ou dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées
- Aide à la mobilité et transport
- Transport/accompagnement des personnes âgées, dépendantes et handicapées
- Conduite du véhicule personnel
- Soins esthétiques
- Soins et promenade d'animaux de compagnie
- Téléassistance et visioassistance

■ Pour qui travaille le Groupe IRCHEM



Les clients employeurs :

Le Particulier Employeur :

Toutes les personnes qui emploient, à titre privé et à but non lucratif, des salariés exerçant des activités effectuées à leur domicile ou exercées hors de leur domicile et énumérées dans le décret n°2005-1698 du 29 décembre 2005, sont particuliers employeurs. Ils sont représentés par la FEPEM. Le particulier employeur n'est pas une entreprise.

Leur inscription à l'IRCEM se fait par l'intermédiaire des Centres de gestion de l'ACOSS dès la déclaration d'embauche au CNCESU ou au Centre Pajemploi pour l'emploi des gardes d'enfants à domicile et des assistantes maternelles.

Pour simplifier la gestion administrative des particuliers employeurs, l'IRCEM a délégué, depuis le 1^{er} janvier 2005, aux Centres de gestion de l'ACOSS le recouvrement complet des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco et des accords de prévoyance collective obligatoire.

Les volets sociaux CESU et Pajemploi peuvent être effectués par Internet : Pour le CESU : www.cesu.urssaf.fr,
pour la Paje : www.pajemploi.urssaf.fr.
Pour les employeurs qui utilisent encore la DNS via les URSSAF : www.urssaf.fr.

Les services mandataires :

Les particuliers employeurs peuvent confier la gestion administrative de leurs salariés au service mandataire d'une association ou d'une entreprise privée de services à la personne.

Ce service mandataire effectue pour eux diverses activités définies par contrat, qui vont de la recherche du salarié jusqu'à la déclaration sociale et au paiement des salaires et des cotisations.

Le particulier reste "particulier employeur" au regard des obligations légales définies par la Convention collective et le droit du travail.

Les associations prestataires :

Il s'agit d'associations à but non lucratif employant des salariés qu'elles mettent à disposition des particuliers dans le cadre d'une prestation de services.

L'association doit avoir reçu l'agrément L 129-1 du code du travail pour que les particuliers bénéficient des mesures fiscales prévues par le Plan BORLOO.

Les salariés exerçant des activités visées par le Plan BORLOO, employés par les associations prestataires de services à la personne relèvent du Groupe IRCHEM pour la retraite complémentaire Agirc-Arrco.

La déclaration et le paiement des cotisations sociales doivent être adressés à l'IRCEM Retraite.

Pour simplifier leur gestion administrative, elles peuvent utiliser le portail Net entreprise : www.net-entreprises.fr. Il permet d'opérer les déclarations sociales et le paiement des cotisations pour l'ensemble des organismes sociaux, y compris pour les contrats facultatifs de prévoyance collective souscrits auprès de l'IRCEM Prévoyance.

Les entreprises privées de services à la personne :

Ces entreprises emploient des salariés qu'elles mettent à disposition de leurs clients dans le cadre d'une prestation de services.

L'entreprise doit avoir reçu l'agrément L 129-1 du code du travail, pour que ses clients bénéficient des mesures fiscales prévues par le Plan BORLOO.

Tous les salariés des entreprises privées de services à la personne relèvent du Groupe IRCHEM.

Pour simplifier leur gestion administrative, elles peuvent utiliser le portail Net entreprise : www.net-entreprises.fr.

Il permet d'opérer les déclarations sociales et le paiement des cotisations pour l'ensemble des organismes sociaux, y compris pour les contrats facultatifs de prévoyance collective souscrits auprès de l'IRCEM Prévoyance.

Les clients salariés :

- employé de maison,
- assistant maternel,
- garde d'enfants à domicile,
- assistant de vie pour personne dépendante,
- dame de compagnie,
- homme toutes mains,
- garde-malade,
- nurse,
- jardinier,
- gouvernante,
- secrétaire particulier,
- assistant administratif,
- garde du corps,
- répétiteur à domicile,
- enseignant de cours particulier à domicile,
- repasseuse,
- lingère,
- gardien de propriété,
- coach sportif à domicile,
- famille d'accueil pour personnes âgées ou handicapées,
- accompagnateur,
- maître d'hôtel,
- cuisinier,
- chauffeur,
- pilote, skipper...



Severine P. Gestionnaire des demandes sociales
Direction des Métiers.

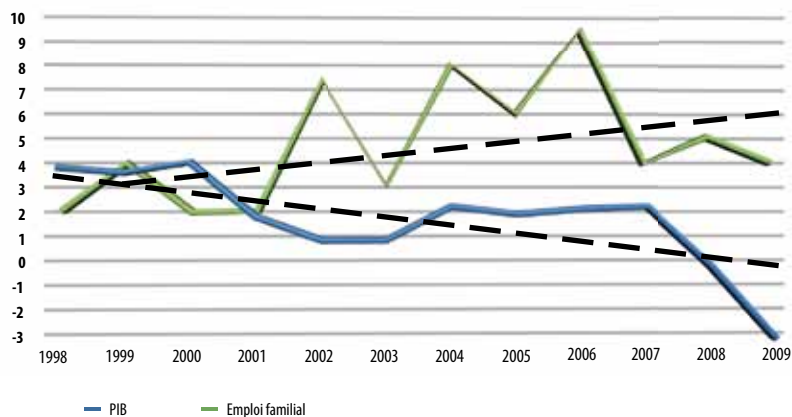
Tous les salariés employés directement par des particuliers employeurs et des services mandataires (cadre de l'emploi direct), ou mis à disposition de particuliers par des associations prestataires et des entreprises privées de services à la personne relèvent du Groupe IRCHEM.

GROUPE IRCÉM

L'emploi familial résiste

Les services à la personne sont l'un des rares secteurs qui connaît une croissance dynamique. La croissance en volume de l'activité des employés familiaux ne cesse d'augmenter et est 2,6 fois plus forte que celle du PIB, qui au contraire connaît une tendance à la baisse depuis les années 90 jusqu'à aujourd'hui. Le secteur a ressenti la crise économique. Il n'est cependant pas entré en récession comme ce fut le cas pour l'économie française : sa croissance est passée d'une moyenne de 6% entre 2002 et 2006 à 4% ces 3 dernières années.

Graphique : taux de croissance en volume du PIB et de la masse salariale du secteur de l'emploi familial



Le secteur est sensible à la conjoncture économique : toute variation du PIB de 1 point entraîne une variation de même sens de plus de 4 points de l'activité du secteur (en terme de masse salariale). Pourquoi la période de récession économique ne se fait pas plus ressentir dans le secteur des services à la personne ?

Pour une raison principale : le développement du secteur est freiné par une pénurie de main-d'œuvre. En période de récession économique, la concurrence pour attirer les salariés se fait moins vive, et les problèmes de recrutement se font moins sentir : l'augmentation de 1 point du nombre de chômeuses (l'activité des services à la personne étant très féminisée) entraîne une augmentation de 0,5 point de l'activité des employés familiaux.

Les effets négatifs sur la demande d'une récession, voire d'une crise économique sont donc plus que compensés par un effet positif sur l'offre de travail. Cet effet contra-cyclique, que connaissent tous les secteurs qui ont des difficultés à embaucher, explique pourquoi le secteur des services à la personne résiste bien en période de crise économique.

Concernant la garde d'enfants, une augmentation de 1 point des allocations en faveur de ce mode de garde accroît la croissance du secteur des employés familiaux de 0,2%.

Enfin, la politique économique influence fortement la croissance du secteur. Le plan de développement des services à la personne Version 2 du plan BORLOO a maintenu les avantages fiscaux pour l'emploi d'un salarié à domicile. La constance de cette politique participe à la construction d'un environnement stable favorable au développement de ces services. La remise en cause des avantages fiscaux ferait entrer ce secteur dans une période de turbulences durable.



L'emploi direct en chiffres au 2^{ème} trimestre 2010



| Particuliers Employeurs au 2 ^{ème} trimestre 2010 en nombre | 2T2009 | 2T2010 | Evolution |
|--|------------------|------------------|--------------|
| Particuliers CESU | 1 603 268 | 1 684 834 | 5,09% |
| Particuliers PAJE | 69 196 | 78 633 | 13,64% |
| Particuliers DNS hors garde d'enfants à domicile | 416 772 | 369 786 | -11,27% |
| Particuliers DNS garde d'enfants à domicile | 8 601 | 313 | -96,36% |
| Sous Total Particuliers (dédoubleonnés) | 2 097 837 | 2 133 566 | 1,70% |
| Assistantes maternelles DNS | 36 759 | 12 627 | -65,65% |
| Assistantes maternelles PAJE | 779 623 | 840 012 | 7,75% |
| Sous total Assistantes maternelles (dédoubleonnés) | 816 382 | 852 639 | 4,44% |
| Occasionnels | 17 570 | 17 354 | -1,23% |
| Total particuliers employeurs | 2 931 789 | 3 003 559 | 2,45% |

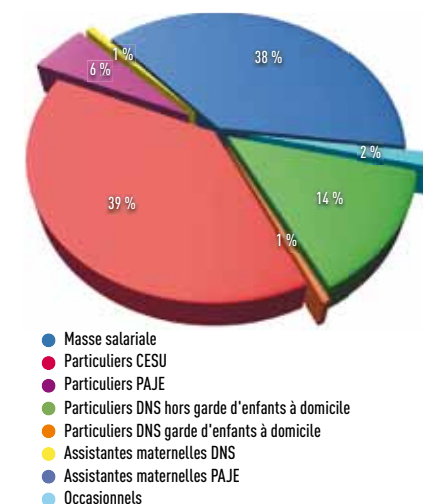
| Salariés de particuliers employeurs en nombre | 2T2009 | 2T2010 | Evolution |
|---|------------------|------------------|--------------|
| Particuliers CESU | 794 468 | 823 847 | 3,70% |
| Particuliers PAJE | 68 391 | 78 095 | 14,19% |
| Particuliers DNS hors garde d'enfants à domicile | 282 047 | 248 560 | -11,87% |
| Particuliers DNS garde d'enfants à domicile | 8 951 | 302 | -96,63% |
| Sous Total Particuliers (dédoubleonnés) | 1 051 134 | 1 066 848 | 1,49% |
| Assistantes maternelles DNS | 30 788 | 9 649 | -68,66% |
| Assistantes maternelles PAJE | 289 133 | 300 655 | 3,99% |
| Sous total Assistantes maternelles (dédoubleonnés) | 292 067 | 301 645 | 3,28% |
| Occasionnels | 11 576 | 11 202 | -3,23% |
| Total Salariés de particuliers employeurs | 1 354 777 | 1 379 695 | 1,84% |

| Nombre d'heures déclarées | 2T2009 | 2T2010 | Evolution |
|--|--------------------|--------------------|---------------|
| Particuliers CESU | 89 811 975 | 94 737 187 | 5,48% |
| Particuliers PAJE | 16 073 347 | 17 251 880 | 7,33% |
| Particuliers DNS hors garde d'enfants à domicile | 36 652 870 | 31 530 690 | -13,97% |
| Particuliers DNS garde d'enfants à domicile | 1 567 764 | 59 562 | -96,20% |
| Sous Total Particuliers | 144 105 956 | 143 579 319 | -0,37% |

| Masse salariale soumise à cotisations en Euros | 2T2009 | 2T2010 | Evolution |
|--|----------------------|----------------------|--------------|
| Particuliers CESU | 1 034 170 718 | 1 122 721 935 | 8,56% |
| Particuliers PAJE | 159 736 795 | 177 014 413 | 10,82% |
| Particuliers DNS hors garde d'enfants à domicile | 370 274 880 | 330 970 324 | -10,61% |
| Particuliers DNS garde d'enfants à domicile | 14 822 546 | 570 009 | -96,15% |
| Sous Total Particuliers | 1 579 004 939 | 1 631 276 681 | 3,31% |
| Assistantes maternelles DNS | 20 108 203 | 6 109 374 | -69,62% |
| Assistantes maternelles PAJE | 1 028 909 073 | 1 131 192 985 | 9,94% |
| Sous total Assistantes maternelles | 1 049 017 276 | 1 137 302 359 | 8,42% |
| Occasionnels | 44 789 907 | 45 186 751 | 0,89% |
| Total particuliers employeurs | 2 672 812 122 | 2 813 765 791 | 5,27% |

Le développement du secteur est freiné par une pénurie de main-d'oeuvre.

Masse salariale soumise à cotisations



DNS : Déclaration Nominative Simplifiée • CESU : Chèque Emploi Service Universel • AGED : Allocation de Garde d'Enfants à Domicile • PAJE : Prestation d'Accueil du Jeune Enfant

GROUPE IRCÉM

■ les emplois de la famille en chiffres...

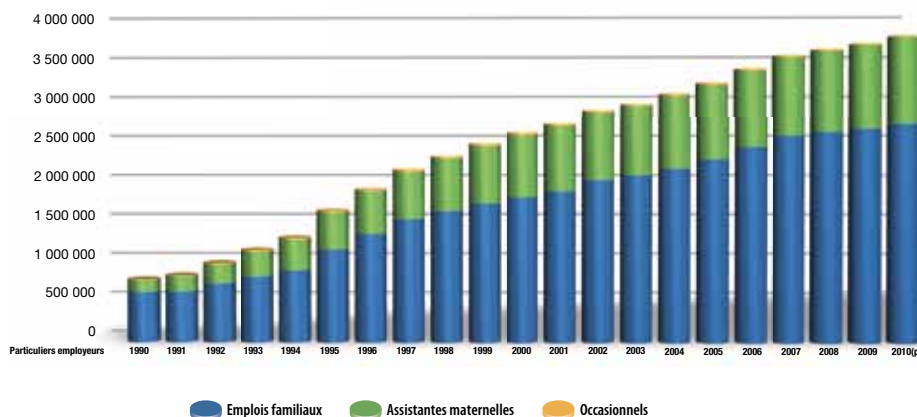
| Annuel 2009 | | | Evolution | | |
|--|---------------------|--------------------|-------------------------|------------------|------------------|
| | Nombre d'employeurs | Nombre de salariés | Masse salariale | | |
| CESU | 1 969 773 | 1 056 339 | 4 015 133 080 € | | |
| DNS (hors AGED) | 531 442 | 373 974 | 1 451 800 387 € | | |
| Garde d'enfants à domicile DNS | 10 768 | 12 425 | 57 029 290 € | | |
| Garde d'enfants à domicile PAJE | 85 643 | 106 215 | 613 068 404 € | | |
| Autres emplois familiaux | 24 680 | 15 390 | 180 266 318 € | | |
| Sous total Emplois familiaux | 2 622 306 | *1 416 627 | 6 317 297 479 € | | |
| Assistants maternelles DNS | 50 763 | 39 588 | 66 491 763 € | | |
| Assistants maternelles PAJE | 950 087 | 315 525 | 3 977 331 995 € | | |
| Sous total Assistants maternelles | 1 000 850 | *318 624 | 4 043 823 758 € | 1 038 782 | 325 602 |
| Total Appel indirect | 3 623 156 | 1 735 251 | 10 361 121 237 € | 3 718 779 | 1 786 853 |

| Annuel 2010 Prévisions | | | |
|------------------------|---------------------|--------------------|-------------------------|
| | Nombre d'employeurs | Nombre de salariés | Masse salariale |
| | 2 679 997 | 1 461 251 | 6 516 292 350 |
| | | | |
| | | | |
| | 1 038 782 | 325 602 | 4 338 618 510 |
| | 3 718 779 | 1 786 853 | 10 854 910 860 € |

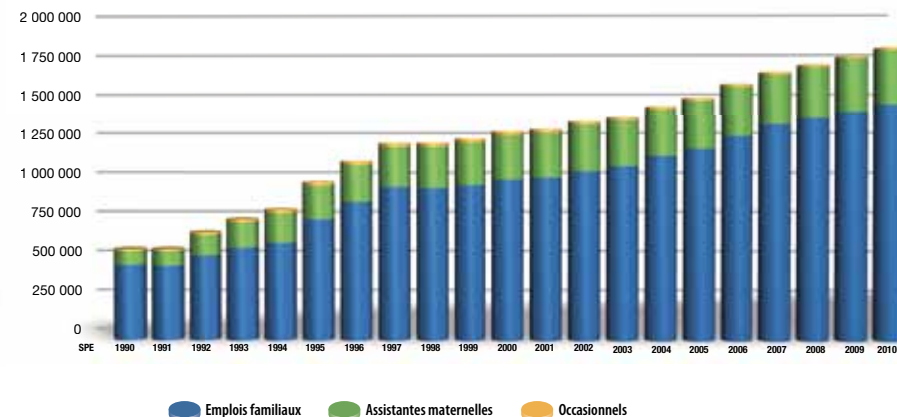


* dédoublonnés

Evolution du nombre de particuliers employeurs



Evolution du nombre de salariés de particuliers employeurs



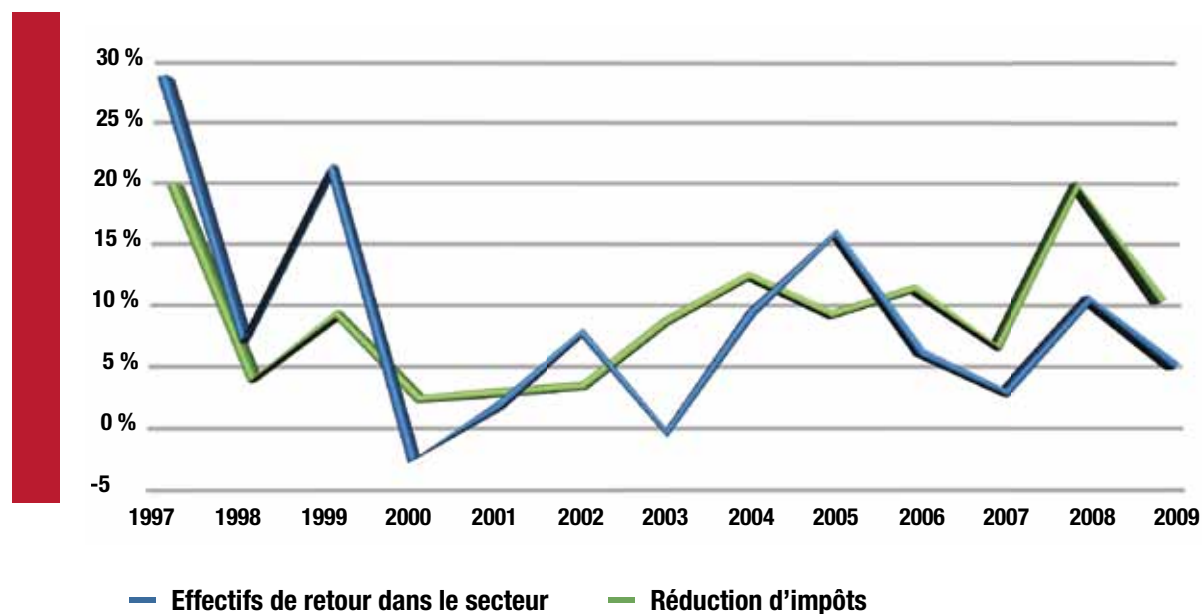
■ Les réductions d'impôt favorisent la lutte contre le travail non déclaré

Sur les 3 premiers trimestres 2009, 184 000 salariés de particuliers employeurs ont repris leur activité après une interruption de travail de près d'un an en moyenne. Ces reprises d'activité sont sensibles aux réductions d'impôts : le taux de croissance de 20% de ces avantages fiscaux en 1997 a entraîné une augmentation similaire du nombre de salariés qui reviennent d'une période de rupture professionnelle. La quasi-stagnation des aides fiscales au début des années 2000 a fortement diminué l'importance de ces reprises d'activité. Leur forte progression jusqu'en 2008 a dopé le retour des salariés dans le secteur. Depuis 2009, le taux de croissance demeure soutenu (5%) malgré l'impact de la crise économique et la révision du cadre fiscal.

Ce graphique traduit l'impact du retour vers l'emploi déclaré lorsque l'environnement fiscal est favorable et stable.



Taux de croissance des réductions d'impôt et des effectifs salariés de retour d'une période d'interruption professionnelle.



GROUPE IRCEM

Mécénat et notoriété

Le Groupe IRCEM Mécène de l'Exposition des 1001 bols

L'exposition les « 1001 bols » a été initiée par la fondation suisse « Dialogue Céramique ». Une centaine d'artistes contemporains, originaires de tous les continents, ont été invités à créer pour l'occasion une série de 10 bols. Chaque série illustre une technique de création de céramique définie. Le visiteur découvre ainsi d'artistes en artistes des variations de formes, de textures et de matières. Partie d'Inde en 2009, cette exposition itinérante traverse la Chine, la Corée, la France et se termine en Suisse en 2011.

En décembre 2010 l'exposition a fait un premier passage au musée « la Piscine – André Diligent ». En décembre 2011, l'exposition rejoindra le fonds permanent du musée. Le mécénat du Groupe IRCEM rend possible cette acquisition par le musée. Ce mécénat affirme la volonté du Groupe IRCEM de s'inscrire dans la vie de la cité et de donner à voir au plus grand nombre la richesse qui émane de la diversité culturelle. De plus, le thème de cette exposition entre en résonance avec le secteur d'activité pour lequel le Groupe IRCEM se mobilise. En effet le bol, symbole de partage, est un ustensile qui accompagne l'être humain tout au long de sa vie. N'est-il pas le premier objet qu'une assistante maternelle va mettre entre les mains d'un enfant et celui qu'une personne qui avance en âge peut encore saisir ?



l'Exposition des 1001 bols



l'Exposition des 1001 bols

Salon des Services à la Personne - PARIS

Les 25, 26 et 27 novembre 2010, la quatrième édition du Salon des Services à la Personne s'est tenue à Paris Expo – Porte de Versailles. Le Groupe IRCCEM, partenaire Prestige du salon y a reçu la visite de Monsieur Frédéric LEFEBVRE, secrétaire d'Etat, chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme, des Services et des Professions Libérales. Lors de ce salon, la convention de partenariat de recherche entre l'IRCCEM Prévoyance, l'IFEFF et l'ISRP a été signée.

Salon des Services à la Personne - LILLE

Le Groupe IRCCEM était partenaire de la première édition du Salon des Services à la Personne de Lille qui s'est tenue les 4 et 5 juin 2010. En préambule de cette manifestation, la rencontre professionnelle du 3 juin 2010 a réuni les acteurs locaux du secteur d'activité des services à la personne. Avant d'envisager l'avenir de ce secteur, ils en ont dressé un état des lieux.

Le Groupe IRCCEM présent sur les ondes radio nationales

Au 4^{ème} trimestre 2010, le Groupe IRCCEM a été présent sur les ondes radio de RTL et de France Bleu. 265 messages ont été diffusés. L'objectif de cette démarche est de développer la notoriété du Groupe et d'accompagner les étapes du Bus IRCCEM. Le Spot, d'une durée de 15 secondes, fait appel à la voix d'une assistante de vie actuellement présidente d'IRCCEM Gestion : Madame Jacqueline GERVAIS.

Au regard des retombées positives, cette démarche est renouvelée en 2011.



Madame Monique POTELET, Vice-Présidente du Groupe IRCCEM accueille Monsieur Frédéric LEFEBVRE - SAP PARIS 2010



Signature de la convention ISRP - SAP PARIS 2010



Madame Jacqueline GERVAIS, Administratrice du Groupe IRCCEM et Présidente d'IRCCEM Gestion a prêté sa voix sur les ondes.



GRUPE IRCÉM

Aller à la rencontre de ses clients

Le Bus IRCÉM : la tournée 2010

Lors de sa tournée 2010, le Bus IRCÉM s'est arrêté dans 49 villes. Les clients et public du Groupe IRCÉM bénéficient ainsi d'une information de proximité. Les conférences organisées abordent des sujets non seulement relatifs à leurs droits en matière de protection sociale mais aussi à des thèmes les incitant à parfaire leurs compétences. En effet, l'IFEF (Institut Fepem de Emploi Familial) anime des conférences axées sur la formation professionnelle.

D'autres conférences sont organisées avec Pôle emploi. Elles ont pour objet de présenter le secteur d'activité des services à la personne aux demandeurs d'emploi et aux personnes en reconversion professionnelle.

La solidarité, une valeur en action.

Les 15 & 16 juin 2010, le département du Var a été victime d'une crue dévastatrice. Fidèle à sa valeur de solidarité, le Groupe IRCÉM a souhaité apporter son soutien aux sinistrés touchés par les inondations.

Afin d'examiner plus en détail la situation de ses allocataires sinistrés, le Bus IRCÉM a effectué une étape exceptionnelle, dédiée à l'« Action Sociale », les 4 et 5 août 2010 à Draguignan. Les sinistrés ont ainsi pu exposer leur situation aux conseillères du service action sociale. Ecouter ses allocataires, les reconforter et les orienter dans leurs démarches administratives, telles étaient les priorités sur cette action.



Monsieur Alain CAZENEUVE
Conseiller de la Direction Générale
de Pôle Emploi
Monsieur Thierry LEMERLE
Directeur Général Adjoint de Pôle Emploi
Madame Marie-Béatrice LEVAUX
Présidente de la Fepem
lors de l'étape du Bus IRCÉM à Paris





Bus IRCEM, opération spéciale sinistrés à Draguignan. Paquerette R. retraitée est reçue par Annarita M. conseillère du service social.



Serious game



Signature de la convention : «Une heure pour Pasteur»



Convention de Partenariat Groupe IRCEM CNAM TS

Le 13 décembre 2010, le Groupe IRCEM a signé une convention de Partenariat avec la CNAM TS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés). L'objet de cette convention est de développer des dispositifs d'appropriation de la prévention des risques professionnels. Cette démarche bénéficie du soutien de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité).

L'un des premiers livrables est un « serious game ». Il permet à l'utilisateur d'incarner un personnage confronté à des situations réalistes. Il visite des lieux tels que des maisons ou des commerces. Le joueur doit anticiper les situations à risques. Au second semestre 2011, ce jeu est en test auprès d'utilisateurs. Il sera par la suite accessible sur www.ircem.com

Une heure pour Pasteur

La prévention passe aussi par le financement de programmes de recherche. C'est pourquoi, le 13 décembre 2010, le Groupe IRCEM, DPS Monébak et Effet Direct ont signé une convention avec l'Institut Pasteur de Lille. Les collaborateurs du Groupe IRCEM qui le souhaitent font ainsi don chaque mois d'une heure de leur salaire pour exprimer un soutien personnel en phase avec leurs convictions. Les versements qu'ils effectuent sont abondés par le Groupe IRCEM. Ce mécénat permet de financer des programmes de recherche notamment sur la maladie d'Alzheimer et sur les cancers, véritables enjeux de notre société actuelle.

GROUPE IRCEM



Participer à la structuration du Quaternaire

Train pour l'Emploi et l'Égalité des Chances

Le 16 mars 2010, Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat à l'Emploi, inaugure le parcours 2010 du train pour l'Emploi et l'Égalité des chances. Cette troisième édition, organisée par la SNCF en partenariat avec Pôle Emploi s'est déroulée du 16 au 31 mars 2010 dans 12 gares françaises. Le Groupe IRCEM, en partenariat avec DOM PLUS, participait à cette opération d'envergure nationale aux côtés du ministère de la Défense et de grandes entreprises publiques ou privées comme : La Poste, Orange ou encore AXA.

La voiture IRCEM DOM PLUS offrait à ces visiteurs une vision globale du secteur des services à la Personne en terme de protection sociale et d'opportunité d'emplois. Au-delà de l'information dispensée sur les conventions collectives des salariés du secteur, le visiteur pouvait bénéficier d'une inscription gratuite sur le site de mise en relation des employeurs et des salariés : www.particulieremploi.fr



Monsieur Jean-Charles GROLLEMUND, Directeur Général du Groupe IRCEM, accueille Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat à l'Emploi et à l'Égalité des Chances.
- Train pour l'Emploi et l'Égalité des Chances.



Monsieur Gérard KLEIN découvre la voiture CONVIVIANCE
- Train Alzheimer.



Madame Bernadette CHIRAC visite la voiture IRCEM
- Train Alzheimer.



Monsieur Jean-Charles GROLLEMUND, Directeur Général du Groupe IRCEM, présente le concept QUATERSPERANTO à Madame Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé et des Sports, et à Nora BERRA, Secrétaire d'Etat chargée des Aînés.
- Train Alzheimer



Intérieur de la voiture IRCEM - Train Alzheimer

Train Alzheimer

Le 6 septembre 2010, Madame Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé et des Sports, a inauguré le premier parcours du train Alzheimer composé de 13 villes étapes en présence de Madame Nora BERRA, secrétaire d'Etat aux personnes âgées. La dernière étape coïncidait avec la date de la journée nationale consacrée à cette maladie qui touche un nombre croissant de personnes.

La maladie d'Alzheimer nécessite un accompagnement médical et un accompagnement de proximité. La culture peut permettre d'améliorer la vie du malade et celle de ses aidants. C'est en partant de ce constat que la **Fondation France Télévisions** et le **Groupe IRCEM**, en collaboration avec **DOM PLUS**, ont souhaité présenter sous le thème "**CONVIVANCE**" des expériences qui permettent de vivre autrement avec les malades en associant des acteurs qui s'investissent dans le domaine "**Culture et Santé**".

Voiture Convivance : convivialité et espérance

La voiture Convivance présentait 3 associations :

Musique & Santé

Créée en 1998, cette association oeuvre pour la promotion et la diffusion de la musique vivante en milieu hospitalier et dans les structures d'accueil des personnes handicapées en France et en Europe. Elle est soutenue par la Fondation France Télévisions.

Larubaliz

Larubaliz utilise les arts vivants auprès d'adultes malades âgés afin d'oeuvrer à l'amélioration de leur qualité de vie, d'aider à l'humanisation des établissements et de déstigmatiser la vieillesse et la maladie.

Voix d'Or

Voix d'Or est un programme radio conçu pour le réveil de la mémoire affective des personnes souffrant d'Alzheimer. Chaque mois 6 heures de programmes inédits sont réalisés par des professionnels de la radio (Radio France, RMC, Radio Suisse Romande, RCF).

QUATERSPERANTO

La voiture "**CONVIVANCE**" a également été l'occasion pour l'IRCEM de présenter son nouveau concept expérimental, **QUATERSPERANTO**.

Le projet **QUATERSPERANTO** allie le numérique, le social et l'humain. Il a pour vocation d'accompagner les personnes dans leur vie. **QUATERSPERANTO** s'inscrit dans le développement de services au bénéfice de la personne à domicile. Il répond aux interrogations liées à l'accompagnement de la personne âgée et de la dépendance. Il se compose de solutions innovantes comme par exemple : l'équipement intelligent du domicile ou le suivi de l'accompagnement par les intervenants. En 2011, les premières solutions **QUATERSPERANTO** sont en test auprès des utilisateurs potentiels.

« Le nom **QUATERSPERANTO** signifie espérance du quaternaire, c'est-à-dire la rencontre entre l'Homme et les nouvelles technologies »

Jean-Charles GROLLEMUND

Directeur Général du Groupe IRCEM

IRCEM Retraite

Ecoute Conseil et Orientation

Le développement de l'action sociale IRCEM Retraite se matérialise par la proposition d'un nouveau service à destination des clients allocataires du Groupe IRCEM : IRCEM Plus. Mis en oeuvre en partenariat avec la société DOM PLUS, le service IRCEM Plus a géré pour le compte de l'action sociale 20 079 appels en 2010. Les retraités d'IRCEM Retraite se sont pleinement appropriés ce service. Les informations présentées dans le support semestriel « IRCEM Infos » ont permis à nos allocataires de prendre connaissance du panel de conseils que peut leur fournir IRCEM Plus.

Les aides individuelles

20 552 demandes d'intervention sociale ou compléments de dossier ont été étudiés en 2010. Le montant moyen de l'aide en 2010 s'établit à 350 euros.

Les domaines d'intervention de l'action sociale sont vastes. Ils concernent entre autres : les soins santé, le décès, les obsèques, les handicaps, l'éducation et la scolarité, l'aide ménagère, le logement, l'énergie, la garde à domicile, le déménagement, les vacances, les portages de repas, l'hébergement en établissements médicaux.



Chiffres clés IRCEM Retraite

| | 2009 | 2010 | Évolution |
|--|-----------|-----------|-----------|
| Allocations versées | 477.21 M€ | 528.75 M€ | 10,80% |
| Nombre d'allocataires | 565 766 | 587 573 | 3,85% |
| Montant moyen trimestriel d'une pension | 219,86 € | 224,92 € | 2,30% |
| Cotisations annuelles retraites dues | 837.94 M€ | 887.36 M€ | 5,90% |
| Prestation d'action sociale | 7.6M€ | 6.6 M€ | -13,16% |
| Charge de gestion courante | 37.7 M€ | 33.9 M€ | -10,08% |
| Dotations de gestion ARRCO sur compte de gestion | 31.22 M€ | 33.52 M€ | 7,37% |
| Ratio de gestion | 4,50% | 3,82% | -15,14% |
| Versement à la compensation | 297.11 M€ | 322.99 M€ | 8,71% |
| Effectif de l'IRCEM | 321,81 | 325,57 | 1,17% |

CONTRATS D'OBJECTIFS 2008 - 2010

La fédération Agirc – Arrco fixe pour l'ensemble des institutions de retraite complémentaire un contrat d'objectifs. Celui établi pour la période 2008-2010 se structure en 2 axes principaux :

- Mettre la retraite complémentaire au service des clients, entreprises et particuliers, et répondre à leurs attentes en se basant sur l'évolution de leurs besoins.
- Rehausser sensiblement les niveaux d'exigence des fédérations en terme de gestion afin d'améliorer et d'homogénéiser la gestion de la retraite complémentaire.

Bilan global

Fin 2009, le bilan global montre que l'IRCEM Retraite atteint les cibles 2010 pour 68 normes, soit 82% des 83 normes suivies sur 2008. Globalement, avec un taux de réalisation moyen de 98% des engagements, l'IRCEM Retraite se situe au dessus de la moyenne des Régimes et réalise ainsi pleinement 3 engagements : les 4, 5 et 7. Un nouveau contrat d'objectifs doit être établi pour la période 2011 - 2014.



Plaquette action sociale d'IRCEM Retraite à destination des allocataires



Plaquette Contrat d'objectifs 2008-2010

Taux de réalisation moyen par axe et par engagement



| Axes et engagements | IRCEM Retraite | Régimes |
|---|----------------|---------|
| Axe 1 : La qualité de service aux clients | 98% | 95% |
| Engagement 1 : Etre à l'écoute des clients | 94% | 93% |
| Engagement 2 : Faciliter les démarches administratives des clients | 99% | 97% |
| Engagement 3 : Assurer un service fiable et homogène | 98% | 95% |
| Engagement 4 : Mettre l'action sociale à l'écoute des besoins des clients | 100% | 90% |
| Engagement 5 : Afficher une image homogène de la Retraite Complémentaire | 100% | 97% |
| Axe 2 : Le pilotage de la performance de la Retraite Complémentaire | 96% | 96% |
| Engagements 6 : Piloter la performance | 94% | 93% |
| Engagement 7 : Une action solidaire : Travailler ensemble | 100% | 99% |

IRCEM Prévoyance

IRCEM Plus : des services innovants

Le Groupe IRCEM se doit d'accompagner le développement de ce secteur d'activité des services à la personne. Ainsi, en 2010, le Conseil d'administration de l'IRCEM Prévoyance a décidé de créer et de proposer le service IRCEM Plus à tous les clients en activité. Ce service, dont la mise en oeuvre est confiée à DOM PLUS, accompagne au quotidien les salariés du secteur. Cette prestation repose sur un service téléphonique qui fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 13h00. Il permet au client adhérent d'échanger avec un conseiller en toute confidentialité, d'obtenir des informations utiles, d'être orienté et mis en relation avec les services ou les professionnels dont il a besoin qu'il s'agisse de logement, de démarches administratives, de problématiques liées à la famille, de mal-être, de questions professionnelles ou familiales, de retraite, de prévention santé.

Une offre de microcrédit dédiée aux salariés est incluse dans ce service. Elle leur permet d'être accompagnés dans leur parcours professionnel lorsque les établissements bancaires n'ont pas répondu favorablement à leur demande.



Plaquette Action Sociale destinée aux clients en activité.

Chiffres clés IRCEM Prévoyance

| Cotisations | 2009 | 2010 | Évolution |
|--|----------|-----------|-----------|
| Accord obligatoire salariés du particulier employeur | 82.68M€ | 86.71 M€ | 4,87% |
| Accord obligatoire assistants maternels du particulier employeur | 96.36M€ | 100.83 M€ | 4,64% |
| Garanties facultatives | 7.27M€ | 7.40 M€ | 1,79% |
| Total cotisations | 186.31M€ | 194.94 M€ | 4,63% |
| Résultats techniques | | | |
| Fonds propres | 300.16M€ | 371.13 M€ | 23,64% |
| Provisions techniques | 363M€ | 407.47 M€ | 12,25% |
| Résultat de l'exercice | 82.96M€ | 70.96 M€ | -14,46% |
| Ratio marge de solvabilité | 14,31 | 15,36 | 7,34% |

Amélioration de l'accord national de Prévoyance des assistants maternels.

La Convention Collective Nationale des Assistants Maternels est mise en place depuis le 1^{er} janvier 2005. L'accord national de prévoyance inhérent à cette convention est alors confié à IRCCEM Prévoyance. La bonne gestion de cet accord a produit des résultats excédentaires qui sont à l'origine de son amélioration en 2010. Celle-ci fait suite à la diminution de la franchise qui passa de 10 à 7 jours en 2008.

Les garanties sont passées de 76 à 77 % du salaire de référence brut pour l'incapacité de travail et de 90 à 95 % du salaire de référence net en cas d'invalidité à compter du 1^{er} juillet 2010.

De nouvelles garanties.

Deux nouvelles couvertures à effet du 1^{er} janvier 2010, sont mises en place :

- **Une garantie « Maladie redoutée »** : elle prévoit le versement de 3 mois de salaire lors du diagnostic d'une maladie redoutée et permet ainsi de faire face aux coûts qu'elle entraîne. Les maladies concernées sont : le cancer, l'infarctus du myocarde, l'accident vasculaire cérébral, les maladies des artères coronariennes, la greffe d'organe, l'insuffisance rénale, la sclérose en plaques, la maladie de Parkinson et l'Alzheimer précoce.
- **Une « Rente éducation croissante »** : en cas de décès de l'assistant maternel, chaque enfant du salarié décédé pourra bénéficier d'une rente éducation dont le montant variera avec l'âge de l'enfant. Cette rente est calculée par enfant à charge fiscalement et dépend du salaire brut.

Le Maintien des garanties

Les garanties prévues sont désormais maintenues pendant 4 mois en cas de suspension ou de rupture du contrat de travail due à un des motifs suivants : déménagement, sinistre du logement, décès de l'enfant ou de la fratrie gardé, décès de l'employeur.



Plaquette accord de prévoyance des assistants maternels

IRCEM Mutuelle

IRCEM Mutuelle : un nouveau canal de distribution

Depuis la fin de l'année 2010, un nouveau canal de distribution a été développé et mis en ligne. Intégré au portail www.ircem.com, le site web dédié à IRCEM Mutuelle permet la promotion des garanties individuelles sur internet. Il offrira la possibilité de souscrire en ligne.

C'est un canal supplémentaire de développement pour IRCEM Mutuelle. Il est réalisé dans un esprit de développement durable, ce qui signifie que l'internaute choisit sa garantie avec l'ensemble des explications nécessaires à sa prise de décision. Un personnage ou avatar accompagne le client internaute dans sa navigation.



Les garanties IRCEM Mutuelle en ligne

L'IRCEM Mutuelle est à l'écoute des préoccupations et des besoins de ses clients. Sa mission est d'y répondre avec des garanties et des services adaptés. Ils permettent aux clients d'IRCEM Mutuelle d'être bien protégés contre les risques liés à la santé, le décès, la dépendance ou encore les accidents du quotidien.



Chiffres clés IRCEM Mutuelle

| Cotisations vie | 2009 | 2010 | EVOLUTION |
|-------------------------------|---------|---------|-----------|
| Rupture de contrat de travail | 4.2M€ | 4.3M€ | 2,38% |
| Frais d'obsèques | 3.33M€ | 3.94M€ | 18,32% |
| Cotisations Non vie | | | |
| Soins santé | 8.42M€ | 9.2M€ | 9,26% |
| Décès Accidentel | 3.05M€ | 3.51M€ | 15,08% |
| Hospitalisation | 0.74M€ | 0.72M€ | -2,70% |
| Capital autonomie | 0.06M€ | 0.06M€ | - |
| Total des cotisations | 19.80M€ | 21.75M€ | 9,85% |
| Résultats Techniques | | | |
| Fonds Propres | 9.14M€ | 11.66M€ | 27,57% |
| Provisions techniques | 6.62M€ | 7.09M€ | 7,10% |
| Résultats de l'exercice | 2.14M€ | 2.50M€ | 16,82% |
| Ratio de marge de solvabilité | 6,16 | 7,06 | 14,61% |

Des garanties adaptées

Obsèques

Destinée aux actifs et aux allocataires clients du Groupe IRCM, la garantie Obsèques permet de soulager ses proches de tout souci financier. La personne choisit un capital qui sera versé, le moment venu, au bénéficiaire désigné, quels que soient le lieu, la cause du décès et le montant des cotisations versées. Ce capital permet de financer les frais d'obsèques. Cette garantie peut être souscrite sans questionnaire médical.

Dépendance

Novatrice, la garantie "Capital Autonomie" prévoit le versement d'un capital en cas de dépendance totale ou même partielle.

Décès Accidentel

Cette garantie prévoit le versement d'un capital pour aider la famille de l'adhérent victime d'un accident. Un adhérent à la garantie Décès Accidentel peut souscrire en garantie complémentaire : la garantie "Complément Hospitalisation" afin de percevoir des indemnités forfaitaires en cas d'hospitalisation suite à un accident.

Hospitalisation Accidentelle

En adhérent à cette garantie le client bénéficiera des prestations suivantes en cas d'accident : le versement d'une indemnité journalière forfaitaire en cas d'hospitalisation + un capital invalidité permanente et totale + un capital décès accidentel.

Décès de l'Employeur

Cette garantie prévoit la substitution de l'IRCEM Mutuelle aux héritiers de l'employeur décédé pour répondre à leurs obligations légales, en versant l'indemnité de préavis et de licenciement directement au salarié et les charges sociales afférentes.

Hospitalisation de l'Employeur

La Convention Collective Nationale des Salariés du Particulier Employeur oblige l'employeur à maintenir le salaire de ses employés familiaux pendant son hospitalisation. L'IRCEM Mutuelle propose au Particulier Employeur une prestation couvrant le règlement du salaire de l'employé ainsi que toutes les charges sociales en cas d'hospitalisation.

Avenir Epargne Retraite

Cette garantie de la CMAV permet d'étendre la gamme des produits IRCM Mutuelle. Le bon taux de rendement des campagnes marketing sur ce produit prouve qu'il correspond bien aux besoins de nos adhérents.



Où rencontrer le Groupe IRCHEM ?

Siège social :

261 avenue des Nations Unies
59672 Roubaix Cedex 1
Tél : 03.20.45.57.00
Fax : 03.20.45.57.01

www.ircem.com

En région :

Agence Sud

(Départements : 04. 05. 06. 07. 11. 12.
13. 20. 26. 30. 34. 48. 66. 83. 84. 81)

7 rue Gaston de Flotte
Actipôle 12
13012 MARSEILLE
Tél. : 04 91 88 13 05
Fax : 04 91 88 08 88

Agence Sud/Ouest

(Départements : 09. 16. 17. 19. 23. 24.
31. 32. 33. 40. 46. 47. 64. 65. 82. 87)

Immeuble TOURMALINE 2
6 rue Joule - ZI du Phare
33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 55 96 11
Fax : 04 91 88 08 88

Agence Centre/Est

(Départements : 01. 03. 15. 21. 25. 38.
39. 42. 43. 63. 69. 70. 71. 73. 74. 90)

32 rue Neuve
69002 LYON
Tél. : 04 72 77 02 05
Fax : 04 78 42 14 33

Agence Nord/Est

(Départements : 02. 08. 10. 51. 52. 54.
55. 57. 59. 60. 62. 67. 68. 80. 88)

261 av des Nations Unies
BP 149
59672 ROUBAIX
Tél. : 03 20 45 49 32
Fax : 03 20 45 49 31

Agence de Paris Ile-de-France

(Départements : 14. 27. 28. 45. 50. 58.
61. 75. 76. 77. 78. 89. 91. 92. 93. 94. 95)

15 bis rue d'Abbeville
75010 PARIS
Tél. : 01 48 74 57 24
Fax : 01 45 26 22 76

Agence Ouest

(Départements : 18. 22. 29. 35. 36. 37.
41. 44. 49. 53. 56. 72. 79. 85. 86)

2 bd Babin Chevaye
44200 Nantes
Tél. : 02 51 82 09 76
Fax : 02 51 82 09 92